Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charpentier, veuillez visiter :
bpcharpentier.fr/annales-sujets-et-corriges

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2010 • Code sujet : **SUJET** • Durée : **3 h 00** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Hommes et Femmes dans la société française** (14 questions) **Page 3**

2. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2010/BP Charpentier - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2010 - 3-Sujet.pdf

1. Hommes et Femmes dans la société française

L'épreuve croise un extrait de L'École des femmes de Molière, des tableaux sur la représentation politique et les salaires, des publicités et des textes sur les stéréotypes de genre. Elle évalue la compréhension et l'analyse de documents, l'exploitation de données, des connaissances en législation du travail et la rédaction d'une affiche de recrutement.

Document 1

Question 1. Selon Arnolphe, quelle place revient aux hommes dans le couple et quelle place revient aux femmes ? Justifiez votre réponse en vous appuyant sur les oppositions de mots du texte.

Arnolphe attribue à l'homme le pouvoir de commander : « du côté de la barbe est la toute puissance » et « l'une […] gouverne ». À l'inverse, la femme est « subalterne » et « soumise ». L'opposition entre « suprême » et « subalterne », puis entre « gouverne » et « obéissance », présente le couple comme une hiérarchie. La femme doit respecter son mari, décrit comme « son chef, son seigneur et son maître ».

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'homme commande ; la femme est soumise et doit obéissance à son mari.

Question 2. Dans l'ensemble de la pièce, Molière se moque d'Arnolphe. Comment cette moquerie apparaît-elle dans ce passage ?

Arnolphe énonce sérieusement des règles qui imposent à la femme une obéissance absolue. Mais ses comparaisons rendent cette exigence excessive : la femme devrait obéir comme « le soldat » à son chef, « le valet » à son maître ou l'enfant à son père. L'accumulation des termes de domination, comme « toute puissance » et « maître », souligne son autoritarisme. Ce décalage entre son ton assuré et l'absurdité de ses propos fait rire à ses dépens.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les comparaisons et les exigences autoritaires d'Arnolphe rendent sa conception du mariage ridicule.

Documents 2a et 2b

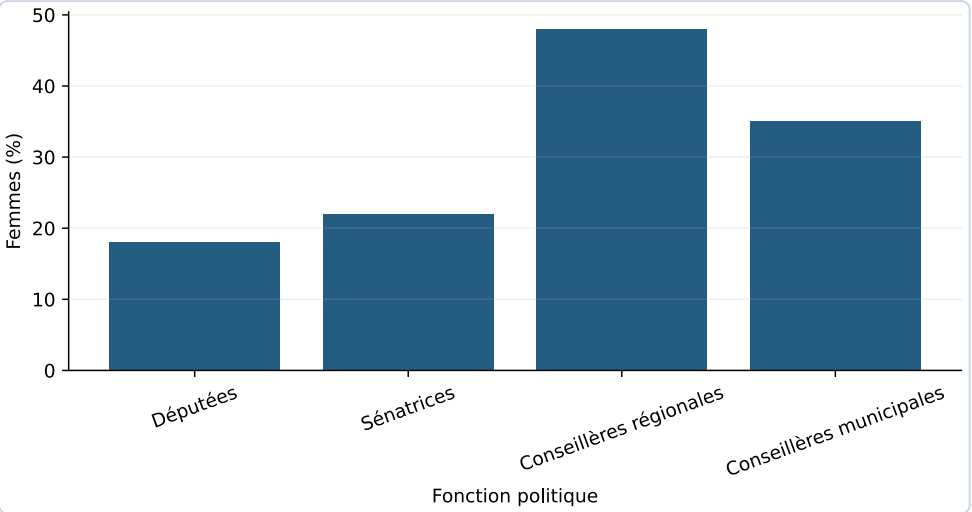
Question 3. Comment évolue le pourcentage de femmes à l'Assemblée nationale sous la Ve République ? Répondez à partir du document 2a.

La proportion de femmes députées reste très faible au début de la Ve République. Elle passe de 1,38 % en 1958 à 18,54 % en 2007, avec une progression particulièrement visible à partir des années 1990. Cette évolution n'est pas régulière : le pourcentage baisse notamment en 1968 et en 1988, et recule légèrement en 1973 par rapport à 1968. Malgré ces variations, la tendance générale est à la hausse.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La part des femmes députées augmente de 1,38 % en 1958 à 18,54 % en 2007, malgré quelques reculs.

Question 4. À partir des données du document 2b, construisez un graphique en barres pour les député(e)s, les sénateurs et sénatrices, les conseillers régionaux et régionales, ainsi que les conseillers municipaux et municipales. Respectez l'échelle : 1 cm = 10 %.

Les données du document 2b indiquent la proportion de femmes dans chacune des quatre fonctions retenues. Avec l'échelle demandée, la hauteur de chaque barre se calcule en divisant le pourcentage par 10 : 18 % correspondent à 1,8 cm, 22 % à 2,2 cm, 48 % à 4,8 cm et 35 % à 3,5 cm. Le graphique ci-dessous reprend ces valeurs et distingue les quatre catégories.



✓ RÉPONSE À RETENIR

Députées : 18 % ; sénatrices : 22 % ; conseillères régionales : 48 % ; conseillères municipales : 35 %.

Question 5. Grâce aux deux documents, comparez la place des hommes et celle des femmes dans la vie politique française et présentez les constats que vous pouvez effectuer.

En 2008, les hommes restent majoritaires dans toutes les fonctions sélectionnées : ils représentent 82 % des députés, 78 % des sénateurs, 52 % des conseillers régionaux et 65 % des conseillers municipaux. Les femmes approchent la parité dans les conseils régionaux avec 48 %, mais restent moins nombreuses ailleurs. Elles ne constituent que 14 % des maires. Le document 2a montre cependant une progression de leur présence à l'Assemblée nationale depuis 1958.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La représentation des femmes progresse, mais elles restent minoritaires dans la plupart des fonctions politiques ; les conseils régionaux sont proches de la parité.

Document 3

Question 6. Recopiez sur votre copie la première et la dernière colonne du tableau. Calculez, en pourcentage, l'écart de salaire entre hommes et femmes pour chaque ligne, puis présentez les constats précis que vous pouvez faire.

L'écart est calculé par rapport au salaire des hommes : (salaire masculin − salaire féminin) ÷ salaire masculin × 100. Les montants sont des salaires mensuels nets de 2007 pour des salariés à temps complet. Le tableau reprend la première colonne et la différence demandée. Les femmes gagnent moins dans chaque catégorie ; l'écart relatif est maximal chez les cadres et minimal chez les employé(e)s.

Catégorie	Différence (%)
Cadres	23,6 %
Professions intermédiaires	12,3 %
Employé(e)s	5,4 %
Ouvriers (Ouvrières)	17,1 %
Ensemble	18,8 %

✓ RÉPONSE À RETENIR

Écart de salaire : cadres 23,6 % ; professions intermédiaires 12,3 % ; employé(e)s 5,4 % ; ouvriers 17,1 % ; ensemble 18,8 %.

Documents 4 et 5

Question 7. À qui s'adressent les deux publicités pour la Super Cocotte Seb ? Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des indices précis.

La publicité de 1953 pour la Super Cocotte s'adresse aux femmes chargées de cuisiner : elle montre une femme avec l'appareil et invite « Monsieur » à offrir la cocotte à celle qui aime « la bonne cuisine ». La publicité de 2009 concerne un mixeur Braun, non une Super Cocotte. Elle cible également les femmes en valorisant « Maman », qui prépare les repas et veille à nourrir « toute la famille ». Dans les deux cas, la cuisine domestique est associée aux femmes.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les deux publicités ciblent principalement les femmes, présentées comme responsables de la cuisine familiale.

Question 8. Comment le texte et l'image se répondent-ils dans la publicité de 2009 pour le mixeur ? Pourquoi le pronom « Elle » est-il répété ?

Le slogan « Maman est magicienne » et les paragraphes décrivent une mère qui prépare rapidement les repas et conserve les aliments. Les illustrations montrent le mixeur, ses accessoires et le récipient de conservation, ce qui donne à voir les fonctions vantées par le texte. La répétition de « Elle » renvoie d'abord à la mère, sujet des actions décrites : « Elle sait tout faire », « Elle connaît le secret ». La publicité associe donc l'appareil à la polyvalence maternelle.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le texte vante les usages illustrés par les images ; « Elle » désigne la mère et insiste sur les tâches qu'elle accomplit.

Question 9. Quels rôles sont attribués aux femmes dans ces publicités ? L'image des femmes diffusée par ces documents a-t-elle évolué entre 1953 et 2009 ? Justifiez votre réponse.

En 1953, la publicité associe la femme à la cuisine et présente la Super Cocotte comme un cadeau que « Monsieur » peut lui offrir. En 2009, la mère prépare les plats et conserve les aliments pour la famille. L'image évolue dans sa mise en scène : la publicité récente insiste davantage sur les performances et le gain de temps permis par l'appareil. Cependant, le rôle domestique attribué aux femmes reste très présent, puisqu'elles demeurent chargées des repas familiaux.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'image se modernise, mais de 1953 à 2009 les femmes restent associées à la préparation des repas familiaux.

Documents 6 et 7

Question 10. En vous appuyant sur l'ensemble du document 6, expliquez les propos d'Isabelle Cabat-Houssais, de l'association Mix-Cité : « il existe aujourd'hui deux univers déterminés : l'un est étiqueté filles, l'autre garçons ».

Le document décrit une séparation construite dès l'enfance. Les catalogues et magasins associent le rose, les poupées et les jeux de princesse aux filles, tandis que le bleu, les voitures et les jeux de guerre sont destinés aux garçons. Les normes influencent aussi les comportements : des garçons craignent les moqueries s'ils jouent à la poupée ; des chaussures à talons et des vêtements peu confortables limitent les mouvements des filles. Jouets, vêtements et réactions sociales entretiennent ainsi deux univers distincts.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les jouets, les vêtements et les normes sociales construisent deux univers sexués et limitent les choix des enfants.

Question 11. Choisissez la proposition qui résume le mieux la pensée de Françoise Héritier dans le document 7 : a) les différences de comportement entre filles et garçons sont naturelles ; b) elles sont liées à leur éducation, qui n'est pas la même ; c) les Samos, au Burkina Faso, ont raison de laisser pleurer les petites filles. Justifiez votre choix.

La proposition b) résume la pensée de Françoise Héritier : les différences de comportement sont liées à une éducation différente. Chez les Samos, on fait attendre les petites filles pour leur apprendre la patience, tandis qu'on répond immédiatement aux besoins des garçons. L'expérience menée auprès d'étudiants montre aussi que les pleurs d'un même bébé sont interprétés différemment selon qu'il est présenté comme un garçon ou une fille. Les comportements paraissant naturels sont donc façonnés par les représentations et l'éducation.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> b) Les différences de comportement sont liées à une éducation qui n'est pas la même.

Question 12. Quel est le point commun entre l'idée développée dans l'article d'Anim'Magazine et la pensée de Françoise Héritier ?

L'article d'Anim'Magazine et Françoise Héritier montrent que les différences entre filles et garçons ne sont pas simplement naturelles : elles sont entretenues par la société. L'article dénonce les jouets, les vêtements et les représentations qui assignent des rôles distincts aux enfants. Héritier explique comment la famille, l'école et les médias transmettent des comportements différenciés. Dans les deux documents, les normes répétées dès l'enfance finissent par donner l'impression que ces différences sont innées.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les rôles et comportements associés aux filles et aux garçons sont appris et transmis par la société.

Législation du travail

Question 13. Quelle est la durée d'un congé paternité ? Un père de famille peut-il bénéficier d'un congé pour enfant malade ? Si oui, à quelle condition ? Sinon, pourquoi ?

Pour la session 2010, le congé de paternité est de 11 jours consécutifs, auxquels s'ajoutent les 3 jours du congé de naissance. Un salarié peut également s'absenter pour s'occuper d'un enfant malade de moins de 16 ans, sur présentation d'un certificat médical. Ce congé est en principe non rémunéré et dure 3 jours par an. Il passe à 5 jours si l'enfant a moins d'un an ou si le salarié assume au moins trois enfants de moins de 16 ans.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Congé de paternité : 11 jours, plus 3 jours de naissance. Enfant malade de moins de 16 ans : 3 jours, ou 5 sous condition.

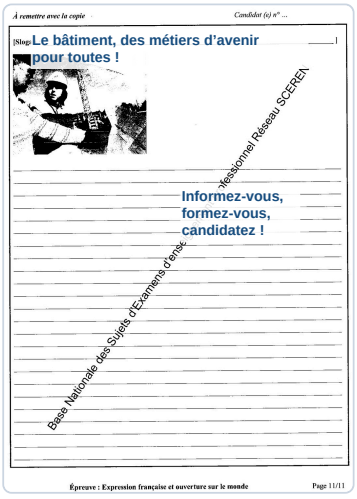
Expression écrite

Question Compétences d'écriture. Imaginez une affiche invitant les femmes à s'informer sur les métiers du bâtiment, à se former et à candidater à des emplois dans ce secteur. Complétez le support fourni, qui comporte une photographie. Rédigez environ 25 lignes et proposez un slogan.

Slogan : Le bâtiment, des métiers d'avenir pour toutes !

Le bâtiment recrute et a besoin de vos talents.
Charpente, maçonnerie, électricité, plomberie : découvrez ces métiers.
Vous aimez construire, créer ou réparer ?
Vous appréciez le travail d'équipe et les réalisations concrètes ?
Des métiers variés peuvent vous correspondre.
Informez-vous sur les formations et les diplômes.
Renseignez-vous auprès d'un centre de formation.
Découvrez l'apprentissage et ses possibilités d'évolution.
Rencontrez des femmes qui travaillent dans le secteur.
Échangez avec elles sur leur expérience.
Les compétences s'acquièrent et se développent.
La pratique permet de progresser chaque jour.
La sécurité protège toutes les personnes sur le chantier.
Les outils et les équipements sont adaptés aux tâches.
Les femmes ont toute leur place en atelier et sur les chantiers.
Le recrutement repose sur les compétences et la motivation.
Préparez votre candidature et présentez votre savoir-faire.
Des entreprises recherchent de nouvelles recrues.
Votre travail contribuera aux constructions de demain.
N'hésitez pas à franchir le pas.
Informez-vous, formez-vous et candidatez.
Choisissez le métier qui vous ressemble.
Construisez votre avenir dans le bâtiment !

Affiche de recrutement complétée



> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le bâtiment, des métiers d'avenir pour toutes !

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2010)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de Brevet professionnel industriel, session 2010, porte le repère SUJET, dure 3 heures et a un coefficient 3. Autour du thème « Hommes et Femmes dans la société française », elle mobilise littérature, statistiques, publicités et textes documentaires. Elle évalue l'analyse de documents, les calculs et graphiques, les connaissances en législation du travail et l'expression écrite.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Pour comparer des pourcentages, distinguez l'écart en points de la variation relative et tenez compte des dates et catégories.
- Pour calculer l'écart salarial en pourcentage, explicitez la valeur de référence et la formule utilisées.
- L'analyse d'une publicité relie le texte, l'image, le destinataire visé et les rôles sociaux représentés.
- Les documents interrogent la construction sociale des différences de genre par l'éducation et les représentations.

Points de vigilance & attentes du jury

- Justifiez les interprétations avec des citations, indices visuels ou données précis tirés des documents.
- Pour le graphique, sélectionnez les catégories demandées et respectez l'échelle de 1 cm pour 10 %.
- Pour les écarts salariaux, indiquez le calcul effectué et formulez des constats qui correspondent aux résultats.
- Pour l'affiche, respectez le public visé, le thème, la longueur approximative, le support et la demande de slogan.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment justifier une interprétation d'un texte ou d'une publicité ?

Énoncez votre interprétation, puis citez un indice précis du document : mot, opposition, élément visuel ou donnée. Expliquez clairement comment cet indice confirme votre réponse, plutôt que de vous limiter à une description.

Q : Comment construire le graphique en barres demandé sur la vie politique ?

Relevez les pourcentages des quatre fonctions demandées dans le document 2b. Tracez des axes lisibles, appliquez l'échelle de 1 cm pour 10 %, puis identifiez les catégories et ajoutez un titre.

Q : Combien de temps faut-il consacrer à chaque partie de l'épreuve ?

Le sujet indique une durée totale de 3 heures, sans répartition imposée par question. Prévoyez du temps pour les calculs, le graphique et l'affiche, puis gardez une marge pour relire et vérifier les consignes.

Q : Quels critères de notation faut-il particulièrement respecter ?

Le barème total est de 60 points et les points des questions sont indiqués sur le sujet, avec 20 points pour l'expression écrite. Répondez à toute la consigne, justifiez avec les documents et respectez les contraintes de présentation.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2010/BP Charpentier - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2010 - 3-Sujet.pdf
Ressources BP Charpentier : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.